



AVIS DE CONSULTATION N°00.6/AC/SODECAO/CIPM/2025 DU1.6. SEPT. 2025..... POUR LA FOURNITURE DES MATERIAUX, MATERIELS ET EQUIPEMENTS POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIE D'ACCES A LA PLANTATION DE PRODUCTION DE BANGONG A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO).

1. Objet de la Demande de Cotation : Le Directeur Général de la SODECAO lance une consultation pour la fourniture des matériaux, matériels et équipements pour les travaux de réhabilitation de la voie d'accès à la plantation de production de Bangong à la SODECAO.

2. Consistance de la commande

Le présent dossier de consultation porte sur la fourniture, le transport et la livraison des matériaux, matériels et équipements pour les travaux de réhabilitation de la voie d'accès à la plantation de production de Bangong :

N°	DESIGNATION	UNITE
I MATERIAUX ET MATERIELS		
1	Buse galvanisée métallique diamètre 1000mm épaisseur 2,5mm avec boulons d'assemblage, écrous, rondelle et bitume	mm
2	Ciment 42,5R (50kg)	sac de 50kg
3	Moellons de pierre 50-80	camion de 10 roues
4	Sable de 0-5	camion de 10 roues
5	Tôle lisse aluminium 0,35 2x1 mètre	U
6	Pointes ordinaires de 80, 4kg	Paquet
7	Pointes ordinaires de 90, 4kg	Paquet
8	Pointe toc de 70 en 1 kg	Paquet
9	Bois de coffrage : planche en ayous de dimensions 5 x 0,30 x 0,03 mètre	U
10	Bois blanc : latte en ayous 0,04x0,08x5m	U
11	Bois blanc : chevrons en ayous 0,08x0,08x5m	U
12	Pointe de 30 en 4 kg	Paquet
13	Tuyau pvc évacuation d63-ep 2,5	U
14	Seau de 10 litres	U
15	Pelle ronde avec manche	U
16	Pelle bêche avec manche	U
17	Barre à mine	U
18	Bitume 20 litres	U
II EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE		
1	Casque de sécurité de couleur blanche	U
2	Casque de sécurité de couleur bleue	U
3	Casque de sécurité de couleur jaune	U
4	Chaussure de sécurité	U
5	Gants de manutention	U
6	Gilet de sécurité avec bandes réfléchissantes	U
7	Botte PVC	U
8	Imperméable pour adulte en 02 pièces	U
9	Paires de lunettes transparentes	U
10	Tenue de travail en 2 pièces en poly coton avec bandes réfléchissantes	U

11	Casque anti-bruit	U
12	Trousse de secours - 01 boite étanche de secours - 02 flacons de bétadine rouge - 02 sparadraps - 02 boites de compresses - 02 paquets de coton - 01 baume saint Bernard - 03 bandes de crepe en coton - 03 boites de paracétamol - 03 boites d'ibuprofène - 02 paires de ciseaux	U

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun spécialisées dans le matériel roulant.

4. Financement

Le financement du présent Appel d'Offres sera assuré par le BIP MINADER, Exercice 2025 POSTE : 235113

5. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette Demande de Cotation est *hors ligne* ;

6. Consultation du Dossier de Demande de Cotation

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré, dès publication du présent avis, à la SODECAO (bâtiment SDAA porte n°17) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du dossier de Demande de Cotation

La version physique du dossier peut être obtenue à la SODECAO (bâtiment SDAA porte n°17) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable *des frais d'achat du DC de trente mille (30 000) Francs CFA*, payable dans le Compte spécial CAS- ARMP N° 335988.

8. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt-neuf millions trois cent quatre-vingt-huit mille six cent vingt-six (29 388 626) F CFA**.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission , acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 10 du DDC dont le montant s'élève à **quatre cent mille (400 000) francs FCFA** et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. La caution devra être timbrée, acquittée et accompagnée du récépissé de consignation délivré par la caisse des Dépôts et Consignation (CDEC).

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Remise des Cotations

Chaque cotation est rédigée en français ou en anglais.

la cotation en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la SODECAO (bâtiment SDAA porte n°17), au plus tard le11.01.2025.....à 09h et devra porter la mention :

5
A/ 07
07

09 SEP. 2025

« AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°~~026~~/AC/SODECAO/CIPM/2025 DU16. SEPT. 2025..... POUR LA FOURNITURE DES MATERIAUX, MATERIELS ET EQUIPEMENTS POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIE D'ACCES A LA PLANTATION DE PRODUCTION DE BANGONG.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Ouverture des plis

L'ouverture des plis contenant les pièces administratives, offres techniques et financières aura lieu le ~~11. OCT. 2025~~ à 10 heures à la salle des actes par la Commission interne de Passation des Marchés de la SODECAO. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Cotation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de Cotation.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordées par la Commission, l'offre sera rejetée.

12. Recevabilité des Cotations

L'offre administrative, la cotation technique et la cotation financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous plis scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans la DC ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la DC sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces de la DC, entraînera le rejet pur et simple de la cotation sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

13. Critères d'évaluations

13.1-Critères éliminatoires

Il s'agit notamment

- de la non-production dans un délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- de l'absence du cautionnement de soumission acquittée à la main et timbrée au tarif en vigueur ;
- de l'absence au-delà du délai réglementaire de 48h du récépissé de consignation délivré par la caisse des Dépôts et Consignation (CDEC). ;
- des fausses déclarations, les manœuvres frauduleuses ou la falsification de pièces ;
- du non-respect de plus de 02 sur les 07 critères essentiels ;
- de L'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de l'exécution d'une prestation au cours des trois dernières années ;
- de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans la cotation ;
- de l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- de la non-conformité du modèle de soumission ;
- de l'absence de prospectus, illustrations ou dessins;
- de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée.

AVIS DE COTATION

09 SEP. 2025

AK 6
WA 07

13.2-Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

1. la présentation de l'offre

- Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le Règlement de la consultation;
- Documents séparés par des intercalaires de couleur autre que le blanc ;
- Offre reliée sur toute la longueur de la feuille.

2. les références du soumissionnaire

- Avoir effectivement exécuté de manière satisfaisante et achevé pour l'essentiel, en tant fournisseur au moins 2 marchés similaires d'un montant de **10 000 000** de FCFA minimum au cours des 03 dernières années ;

3. Disponibilité de la fourniture

- Attestation sur l'honneur de la disponibilité des matériaux, matériels et équipements objet de la fourniture ;

4. Conformité de la fourniture

- Conformité aux spécifications techniques de la fourniture ;
- Service après-vente justifié par une déclaration sur l'honneur de l'existence d'un magasin de pièces de rechange ou d'une boutique régulièrement établie.

5. la capacité financière

- Le chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années $\geq 40 000 000$ FCFA,
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières $\geq 15 000 000$ F CFA;

6. le délai de livraison

- Engagement sur l'honneur du respect des délais de livraison ;

7. condition d'acceptation du marché

- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) dûment paraphé daté et signé ;
- Spécifications techniques paraphées ; datées et signées.

14- Délai prévisionnel de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet de la présente Demande de Cotation est de **deux (02) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

15- Tranches/Allotissement

Sans objet.

16- Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre commande au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante et réaliste, en incluant le cas échéant les remises proposées.

17-Durée de validité des Cotations

Les soumissionnaires restent engagés par leurs **Cotations** pendant **90** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des **Cotations**.

18-Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la SODECAO (bâtiment SDAA porte n°17).



19-Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes, tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargé des Marchés Publics (MINMAP) SMS ou appel aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, et le Maître d'Ouvrage au numéro (237) 222 304 544 et de l'ARMP au numéro (+237) 222 201 803

Yaoundé, le 16 SEPT 2025

LE DIRECTEUR GENERAL,
Autorité Contractante



Le Directeur Général
SOUDJOUANE Jean Claude

Ampliations:

- ARMP
- CIPM
- Archives/Chrono

AK 8
mt 07

